

District 112 D



LE PRÊT DE MATÉRIEL

DÉPÔT DE MARCHE MATÉRIEL DISPONIBLE

Responsable du Dépôt :

Michel Gossuin

Rue de la Brasserie, 8, Wanlin – 5564 Houyet

082 / 71.15.50 – 0495 / 776.320

michelgossuin@skynet.be

Pour toute réservation, MERCI :

- ✓ D'utiliser le formulaire à télécharger page 4 ci-après
- ✓ De prendre contact pour l'enlèvement et la restitution du matériel *(ne vous y prenez pas à la dernière minute SVP > Merci !)*



Lions Club International

District 112 D Belgique

PROCEDURE A SUIVRE POUR LE PRET DU MATERIEL LIONS

Le matériel du District est disponible dans 5 dépôts :

- ➔ **Dépôt du Hainaut : A Neufvilles** - Chez **Philippe Tolbecq** (*LC Soignies Salmonsart*) – 0476 / 263.781 (après 20h00) - retrait matériel : Grand Chemin, 45 - 7063 Neufvilles
Adresse mail : info@tolbecq.com - Fax : 067 / 33.91.25
- ➔ **Dépôt de Arlon** - Chez **Richard Claisse** (*LC Forêt d'Anlier*) et **Frédérique Claisse-Wery** – 063 / 22.20.30 – 0479 / 997.291 – retrait matériel : Avenue de Pfortzheim, 12 – 6511 Arlon
Adresse mail : rfo@tvcablenet.be
- ➔ **Dépôt de Marche : A Wanlin** - Chez **Michel Gossuin** (*LC Barrière de Champlon*) – 082 / 71.15.50 – 0495 / 776.320 - retrait matériel : rue de la Brasserie, 8, Wanlin - 5564 Houyet
Adresse mail : michelgossuin@skynet.be
- ➔ **Dépôt de Liège : A Tilff** - Chez **Manuel Dimblon** (*LC Liège Eurégio*) – 04 / 360.78.85 - 0473 / 760.089 retrait matériel : rue de la Légende, 45 B – 4141 Tilff
Adresse mail : manuel.dimblon@andiman.be - Fax : 04 / 360.78.86
- ➔ **Dépôt de Verviers** - Chez **Laurent Janssen** (*LC Spa*) – 087 / 32.59.51 – 0477 / 702.310 – retrait matériel : rue de France 3/0 – 4800 Verviers (à côté du local du LC Verviers « le Clair Obscur »)
Adresse mail : laurent.janssen@mascot-consult.be

1. La demande de prêt de matériel se fait en prenant **DIRECTEMENT** contact avec le responsable régional du dépôt choisi par le Club et ce, au moins 15 jours avant la date de l'activité.
2. Le responsable du Club et le responsable régional du dépôt choisi fixent un rendez-vous pour l'enlèvement du matériel et pour son retour.
3. Lors de l'enlèvement du matériel, le responsable régional du dépôt et le responsable du Club emprunteur vérifient ensemble le bon état du matériel et en font l'inventaire. Le document ad hoc, que possède le responsable régional du dépôt, est complété et signé par les deux parties qui en recoivent chacune un exemplaire. La même procédure est d'application lors du retour.
4. Une caution **UNIQUE de 200 €,-**, sous enveloppe, est remise en cash au responsable régional du dépôt lors de l'enlèvement et est restituée lors de la remise si tout le matériel est en bon état.

5. En cas de non-retour ou de retour de matériel dégradé, le remboursement de la caution est suspendu jusqu'à l'établissement des frais de réparations des dégâts subis ou du rachat du matériel manquant. Le remboursement de la caution est alors amputé du montant de la facture de réparations. Au cas où ce dernier dépasse le montant de la caution, le solde est adressé au Club emprunteur qui rembourse le District par l'intermédiaire du responsable régional, dès réception.
 6. **Vis-à-vis du District, le responsable régional du dépôt choisi par le Club emprunteur assume l'entière responsabilité de l'opération.**
 7. **Vis-à-vis du responsable régional du dépôt, c'est le Club emprunteur qui est responsable de tout manquement et/ou dégradation du matériel emprunté. En cas de transfert entre différents Clubs, les Clubs emprunteurs sont co-responsables vis-à-vis du responsable régional du dépôt.**
 8. **Une astreinte de 10 €,-/jour est imposée au Club pour tout retard de remise de matériel supérieur au délai normal fixé à 3 jours ouvrables sauf accord avec le responsable régional du dépôt.**
-



Lions Club International

District 112 D Belgique

FORMULAIRE DE DEMANDE DE PRET DE MATERIEL

EMPRUNTEUR	CLUB :		
ZONE :			
Date et lieu de l'événement :			
Date d'enlèvement :		Date de remise :	
Responsable de l'événement :			
Nom de la personne emprunteur :			Tel :
Nom de la personne qui rapportera le matériel :			Tel :

MATERIEL A EMPRUNTER *Suivant disponibilité dans ce dépôt*

Nombre	Type de matériel	Stock
	Beach 2.20 m	4
	Beach 3.30 m	4
	Beach 4.40 m	2
	Socle 40 kg	9
	RAIL 30 Kg pour Beach 4.4 m	6 x 2
	Socle PVC blanc (+ eau)	5
	Socle métal 2 hampes pour drapeaux	1
	Socle métal 3 hampes pour drapeaux	1
	Socle cuivre + mats (prestige)	1
	hampe de drapeau blanc	4
	Bac 1 (voir détail)	1
	Bac 2 (voir détail)	1
	Stand de notoriété (!! fragile !! difficile à monter) + caution : 200 €, -	1
	Totem « cécité »	1
	Totem « espoir 1 »	1
	Totem « espoir 2 »	1
	Totem « nous sommes 1.500.000.... »	1
	Totem « un regard sur les lions de nos jours... »	1
	Totem « nos objectifs »	1
	Totem « un lion se cache derrière chacun de nous... »	1
	Convention de District <i>uniquement disponible au dépôt « Hainaut »</i>	
	1 malle complète (uniquement pour convention) (voir détail)	1
	Drapeaux du monde + caution : 200 €, -	1

MONTANT DE LA CAUTION en espèces : _____

SIGNATURE DU RESPONSABLE

Qui déclare aussi avoir pris connaissance de la « procédure à suivre pour le prêt de matériel » et s'engage à s'y conformer :

NB : aucun club ne peut prêter le matériel à un autre club sans l'accord du responsable du matériel.

Adresse du dépôt : Michel Gossuin – rue de la Brasserie, 8 Wanlin – 5564 Houyet

BAC 1

DRAPEAU BELGE x 1



DRAPEAU EUROPEEN x 1



DRAPEAU AMERICAIN x 1



D166 x 1



D14 x 2



D12 x 1



D16 x 3



TOTEMS

Combattre la cécité dans le monde – D1



Donner l'Espoir – G1



BEACH FLAGS & PIEDS

2 x 2,20 m



Pied PVC pour présentation intérieure



ATTENTION

possibilité de poids et encombrement IMPORTANT en voiture !